

représentativité et rayonnement de la CGT chez les ICTAM

L'Ugict-CGT intègre les élections professionnelles comme l'un des facteurs contribuant à la construction du rapport de forces. Elles permettent d'analyser le champ syndical pour construire une stratégie de développement de l'organisation.

Elles sont des moments privilégiés, qui ne doivent pas être uniques, pour mener la bataille des idées. Elles nous offrent l'opportunité de mesurer quelle est la force de notre lien avec les salarié-e-s et elles fournissent des moyens pour permettre à nos structures d'organiser les luttes nécessaires. Leurs analyses sont des temps forts de la QVS.

Une analyse et une démarche par collègue

La représentativité de la CGT, et donc sa capacité à peser sur les négociations et le rapport de forces, est fondamentale. Celle-ci se traduit par son poids dans les instances représentatives pour défendre les orientations syndicales, le nombre de conseillers prud'homaux et les moyens militants qu'elle peut mettre en œuvre pour s'organiser et défendre l'intérêt des salarié-e-s. Si les résultats des élections professionnelles sont un indicateur instantané de notre implantation dans les entreprises, il demeure que les élections sont une occasion de développer ou de créer des organisations spécifiques de proximité pour atteindre le syndicalisme de masse que nous nous sommes fixé.

Nous constatons assez logiquement que plus il existe des syndicats spécifiques de proximité, plus il y a de vote CGT, et donc plus il est facile de mener les luttes et de se renforcer. C'est pourquoi, le recul de la CGT au niveau de deuxième confédération syndicale doit faire réagir l'ensemble de notre organisation.

À partir de l'état des lieux présenté en annexe de ce document, il y a clairement un risque de marginalisation du syndicalisme CGT, notamment dans nos catégories, qui sont 80 % (source : *Baromètre Ugict-CGT / ViaVoice*) à considérer que le syndicalisme ne traite pas leurs problèmes et leurs préoccupations, et préfèrent se tourner vers un avocat ou s'organiser dans des corporations ou associations professionnelles plutôt que dans la CGT. que dans la CGT.

Un rayonnement à améliorer

Évidemment, ce pourcentage est à rapprocher du fait que les interviewé·e·s déclarent très majoritairement que la CGT n'est pas présente sur leur lieu professionnel. Parallèlement, le résultat des élections professionnelles démontre une forte progression de l'audience du syndicalisme catégoriel ou autonome dans les 2^e et 3^e collèges.

☞ La transformation numérique peut amplifier cette tendance en permettant aux ICTAM d'agir et de s'organiser collectivement sans les organisations syndicales, mais également sans droits ni protections collectivement reconnus ! A contrario, elle peut aussi être un outil renforçant l'efficacité du syndicalisme, lui permettant de toucher de nouvelles catégories et renforçant le pouvoir d'agir des ICTAM.

Notre consultation sur les conditions de travail pendant le confinement et notre déploiement sur le télétravail en ont été de bons exemples.

Les ICTAM sont majoritairement situé·e·s dans les métropoles et les grandes entreprises Cette concentration devrait nous servir, puisqu'elle facilite la prise de contact. Mais en définitive, elle nous dessert, car la CGT n'est pas organisée face aux enjeux de cette métropolisation. En clair, nos forces militantes sont présentes, mais bien souvent sous-dimensionnées dans ces « *nouveaux* » pôles d'emplois et les Unions départementales et les unions locales se retrouvent à devoir prendre en charge un spectre d'activité syndicale beaucoup trop large.

En parallèle, l'activité revendicative et militante que nous y menons est généraliste et n'intègre que marginalement, voire pas du tout la dimension spécifique de l'activité syndicale vers les ICTAM.

Nos difficultés à organiser une activité syndicale d'entreprise nous conduit à négliger une activité syndicale spécifique professionnelle et interprofessionnelle de proximité, susceptible de répondre aux aspirations d'un salariat éclaté.

Cela a pour conséquence de nous « *couper* » de ce salariat qui pense, à tort, que « *La CGT, ce n'est pas pour moi !* », conduisant celui-ci à se détourner du syndicalisme, ou à se tourner vers un syndicalisme catégoriel ou d'accompagnement, voire de renoncement.

Il y a trois types de situation où il y a un enjeu majeur :

☞ les entreprises où la CGT est présente au 1^{er} collège, mais pas aux autres collèges ;

☞ les entreprises où nous ne sommes pas du tout présent·e·s (dont beaucoup composées quasi-exclusivement d'ICTAM) ;

☞ les entreprises où nous sommes présent·e·s sur ces collèges, mais où nous ne faisons pas de bons résultats, notamment par un déficit d'activité spécifique.

Ce constat, ces évolutions et l'examen de notre représentativité dans tous les secteurs et toutes les catégories de salarié-e-s, doivent conduire la CGT à réaffirmer ses objectifs de renforcement. Notre but est l'élévation du niveau du rapport de forces. La condition indispensable à sa réalisation, est l'augmentation de l'adhésion à notre syndicalisme de masse et de classe et de celui de notre audience, ce qui permettra l'amélioration de la représentativité syndicale CGT.

Le grand défi posé à la CGT pour les prochaines années va être de nous déployer de manière plus efficace et régulière pour être mieux présent-e-s dans les entreprises et administrations, en termes d'activité revendicative spécifique, construction des luttes, mais aussi en nombre de listes CGT déposées, et ce, dans tous les collèges ! Ce qui implique :

- ▮ d'analyser les résultats des élections par collège et de construire une activité spécifique qui nous permette, à terme, de présenter des candidat.es sur 100 % des listes des 2^e et 3^e collèges et collège « *autre* ».
- ▮ De mener une campagne spécifique pour les collèges 2^e et 3^e - catégorie A et B en cohérence d'ensemble et élaborée dans le ou les syndicats et après avoir consulté les salarié-e-s concerné-e-s.
- ▮ De favoriser l'implication des ICTAM dans la tenue du mandat, notamment en prenant des engagements concrets et en les informant régulièrement des résultats obtenus.





Ancrer les élu·e·s et mandaté·e·s... dans l'activité spécifique

Les élu·e·s et mandaté·e·s 2^e et 3^e collèges et catégories A et B doivent devenir des leviers pour notre objectif syndical de renforcement auprès des ICTAM. S'ils sont la « vitrine » de notre organisation, ils et elles sont avant tout des militant·e·s de leurs syndicats, acteur·trice·s de l'activité et du déploiement spécifique.

Le syndicat doit donc permettre aux mandaté·e·s d'exercer leur mission dans les meilleures conditions, par leur intégration aux directions syndicales, par la discussion, la formation syndicale (notamment les formations en lien avec leur mandat et les modules Ugict-CGT), des abonnements aux diverses publications de la CGT, et spécifiquement à celles de l'Ugict-CGT et des Ufict, ou à des revues spécialisées, afin que les élu·e·s et mandaté·e·s se forment tout au long de leur mandat, mais aussi en organisant des réunions régulières avec les syndiqué·e·s permettant le débat avec la direction du syndicat et les élu·e·s.

Le syndicat doit s'assurer de la désignation démocratique des mandaté·e·s et des candidat·e·s aux élections au nom de la CGT par les syndiqué·e·s de chaque catégorie ou collège.

Les élu·e·s et mandaté·e·s 2^e et 3^e collèges sont porteur·euse·s de revendications des salarié·e·s qui les élisent, donc des salarié·e·s de leur catégorie, évidemment en cohérence avec les orientations définies au congrès et en convergence d'intérêt entre catégories. C'est pourquoi ils et elles doivent être les relais des repères revendicatifs et de l'activité de l'Ugict-CGT.

Nos priorités collectives

Construire un plan de travail spécifique ciblé en lien avec les organisations :

À partir du calendrier prévisionnel des élections professionnelles du nouveau cycle (2021 - 2024) et des bilans du cycle précédent, notre objectif est de construire un plan de travail croisé sur les 2^e et 3^e collèges dans un nombre ciblé de professions et de territoires.

Dès la fin de notre congrès, mettre en place une campagne nationale pour gagner les élections pour les catégories A et B de la fonction publique et y conforter la place de la CGT comme première organisation.

L'Ugict-CGT s'engage à renforcer le Collectif Ugict-CGT « *Fonction publique* » en lien avec les structures Ugict-CGT fonction publique et à mettre à disposition des outils permettant de faciliter le travail de terrain : initiatives et expressions, notamment sur le new public management, les rôles et place de l'encadrement avec les multiples réformes de la fonction publique et le paiement de la qualification. Elle entend travailler avec toutes les organisations CGT de la fonction publique, notamment dans le cadre de la campagne de 2022, les élections professionnelles représentant un enjeu majeur pour toute l'organisation tant du point de vue de la représentativité globale que des moyens de l'activité professionnelle et interprofessionnelle.

Dès la fin de notre congrès, mettre en place une campagne nationale pour gagner les prochaines élections dans les CSE, qui pour le privé seront concentrées en 2022-2023. À cet effet :

Mettre à disposition des organisations un « outil » prêt à l'emploi de campagne, dénommé « *Cadres Infos* » (type *20 Minutes*) reprenant nos grandes thématiques revendicatives.

Mettre à jour le kit de déploiement auprès des ICTAM intitulé « *Représentativité 2.0* » et l'intégrer dans la plateforme numérique confédérale.

Déployer une formation « *Gagner les élections professionnelles aux collèges 2^e et 3^e catégories A et B* » sera proposée aux organisations (Union départementale / Union locale / Syndicat / Comité régional / Ufict / Fédération).

Cela suppose notamment un accompagnement des syndicats généraux et le ciblage de nouvelles implantations pour négocier des protocoles électoraux et assurer la présence de listes CGT 2^e et 3^e collèges en partant de la réalité de terrain (remontée des besoins, contexte professionnel, implantation syndicale...).

Une attention toute particulière doit être apportée aux ICTAM qui ont la CGT dans leur entreprise, mais qui n'ont pas de candidat-e CGT dans leur collège.

Il faut garder à l'esprit l'importance des grosses agglomérations, des sièges sociaux et des grands enjeux de certaines professions (Fonction publique d'État - Métallurgie). Pour cela, nous nous engageons à continuer le travail avec le Collectif confédéral « *Élections professionnelles* » sur :

- méthode ;
- formation ;
- plateforme ressource numérique ;
- dispositif pour les sièges sociaux.

Nous nous engageons à mener campagne à partir de l'expression des besoins de nos catégories (traiter dans le syndicat avec les syndiqué.e.s de ses catégories pour élaborer les revendications qui seront portées pendant la période de campagne comme pendant le mandat) et en cohérence avec nos repères revendicatifs, valeurs et orientations. Cela doit nous permettre de regagner notre première place dans le privé et de la conforter dans le public.

- Nous nous engageons à favoriser des expressions pendant le mandat et des bilans de campagne, ainsi que des bilans de mandat. Pour cela, nous nous engageons à soutenir dans cette démarche nos syndicats avec leurs élu.e.s et mandaté.e.s.

Les ICTAM qui font le choix de l'engagement devront aussi bénéficier d'un dispositif de suivi et d'accompagnement pour empêcher la discrimination syndicale. Une convergence avec le 1^{er} collègue et/ou la CGT en territoire devra être systématiquement recherchée.

Continuer le travail engagé pendant le mandat autour des salarié.e.s des TPE, notamment en créant une section ICTAM TPE dans le site de l'Ugict-CGT, mais également en engageant une réflexion avec les Ufict et/ou les Fédérations les plus concernées (Commerce, Construction, Métallurgie, FNIC, Sociétés d'études...) et en continuant l'activité autour des salarié.e.s porté.e.s. Faire des élu.e.s des acteur-trice.s du syndicalisme spécifique. L'Ugict-CGT en collaboration avec ses Ufict et ses Commissions départementales élaborera des outils de formation et d'accompagnement des élu.e.s et de leurs syndicats.

Parmi ces outils, nous pouvons citer le système de parrainage-marriage, la mise à disposition d'un guide du droit syndical privé/public pour soutenir nos délégué.e.s et responsables syndicaux dans la négociation des accords de droit syndical.

Les ICTAM qui font le choix de l'engagement devront aussi bénéficier d'un dispositif de suivi et d'accompagnement pour empêcher la discrimination syndicale. Une convergence avec le 1^{er} collègue et/ou la CGT en territoire devra être systématiquement recherchée.

Les 11 Fédérations qui représentent 80 %

Nombre d'ICTAM et proportion dans la branche

Fédération	Nombre d'ICTAM	2° collège	3° collège	Collège Autre	% d'ICTAM
Métallurgie	684 219	322 482	289 547	72 190	59 %
FSPEA	457 160	217 026	136 060	104 074	78 %
Sociétés d'études	339 540	78 289	170 945	90 306	77 %
Commerce	311 417	162 725	85 133	63 559	27 %
Chimie	280 280	146 956	91 463	41 861	61 %
Construction	237 461	126 190	55 220	56 051	51 %
Santé / Action sociale	310 802	142 335	33 350	135 117	44 %
Transports	213 525	102 921	30 240	80 364	40 %
FNME	148 147	75 923	51 417	20 807	82 %
Organismes sociaux	177 122	79 663	34 405	63 054	39 %
Agroalimentaire	140 713	75 849	29 379	35 485	37 %
TOTAL / Moyenne	3 300 386	1 530 359	1 007 159	762 868	54 %

3 fédérations...

Fédération	Nombre d'ICTAM	2° collège	3° collège	Collège Autre	% d'ICTAM
Métallurgie	93 118	54 788	32 937	5 393	48 %
FSPEA	24 276	2 570	5 348	16 358	98 %
Sociétés d'études	2 386	569	130	1687	97 %

des 2^e, 3^e et autres collèges du privé (hors TPE)

Résultats CGT et capacités à rayonner sur les listes

Résultats Ugict SVE	2 ^e collège	3 ^e collège	Autre collège	ICTAM sans liste	2 ^e collège	3 ^e collège	Autre collège	Affilié-e-s Ugict (Cogétise mai 2021)	ICTAM CoGITIEL (juin 2019)	Ratio d'affilié-e / voix CGT	Taux de syndicalisation
17 %	23 %	7 %	23 %	37 %	31 %	40 %	51 %	5 689	7 431	1/13	1,09 %
10 %	11 %	7 %	14 %	32 %	33 %	33 %	28 %	2 099	3 172	1/13	0,69 %
14 %	14 %	13 %	16 %	45 %	54 %	35 %	55 %	2 402	3 898	1/9	1,15 %
14 %	13 %	16 %	25 %	59 %	53 %	70 %	60 %	971	2 941	1/21	0,94 %
16 %	21 %	4 %	19 %	51 %	42 %	61 %	42 %	4 264	3 693	1/7	1,51 %
17 %	19 %	6 %	23 %	54 %	49 %	73 %	47 %	878	2 128	1/26	0,90 %
27 %	25 %	12 %	31 %	47 %	42 %	62 %	48 %				
20 %	21 %	7 %	26 %	43 %	28 %	50 %	59 %	3 438	3 707	1/7	1,61 %
33 %	47 %	15 %	21 %	2 %	1 %	4 %	5 %	6 746	17	1/5	12,07 %
22 %	19 %	15 %	30 %	34 %	26 %	26 %	50 %	2058	3436	1/12	1,94 %
13 %	15 %	4 %	16 %	73 %	67 %	82 %	78 %	380	812	1/34	0,58 %

FICHE 04

à observer !

Résultats Ugict	2 ^e collège	3 ^e collège	Collège Autre	ICTAM sans liste	2 ^e collège	3 ^e collège	Autre	Affilié-e-s Ugict CoGeTise	ICTAM CoGITIEL	Ratio d'affilié-e / voix CGT	Taux de syndicalisation
29 %	37 %	15 %	27 %	0 %	0 %	0 %	1 %	4 992		1/3,8	5,36 %
27 %	37 %	31 %	23 %	20 %	23 %	11 %	22 %	1 098	660	1/3,6	4,52 %
42 %	7 %	0 %	57 %	29 %	83 %	100 %	5 %	338	9	1/1,7	14,17 %